

DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE

Arrondissement d'Arles

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DE BOULBON

Code Postal : 13150

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE N°01/2025

Séance du JEUDI 3 AVRIL 2025

OBJET : Approbation du Compte de Gestion 2024.

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni sous la Présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Président.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Et ont signé au registre des délibérations : M. J. BECCIU, Mme R. AMY, Mme A. DURBESSON, Mme V. BURAVAND, Mme N. PAONE, Mme D. MAFFEI, Mme J. FABRE, M. Y. PENNENGER, Mme M.J. BODINIER.

Absents excusés :

Mme A. SOLINAS

Mme M.C. PRAX

M. J.P. JULIEN

Absents :

M. J. AUFRERE

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le
et publication ou notification
du - 9 AVR. 2025



DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE

Arrondissement d'Arles

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DE BOULBON

Code Postal : 13150

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	8

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE N°02/2025

Séance du JEUDI 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Président.

Etaient présents : Mme R. AMY, Mme A. DURBESSON, Mme V. BURAVAND, Mme N. PAONE, Mme D. MAFFEI, Mme J. FABRE, Mme M.J. BODINIER, M. Y PENNENGER.

Absents excusés : M. J. BECCIU, Mme A. SOLINAS, Mme M.C. PRAX, M. J.P. JULIEN.

Absents : M. J. AUFRERE.

OBJET : Vote du Compte Administratif 2024.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le Compte Administratif de l'exercice 2024 pour le Centre Communal d'Action Sociale, dressé par le Président.

Après que Monsieur le Président ait quitté la salle,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2024,

Sous la Présidence de Madame Renée AMY, Vice-Présidente,
A L'UNANIMITE,

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté	-	9 956,60
Opérations de l'exercice	11 695.79	17 398.50
TOTAL	11 695.79	27 355.10
EXCEDENT GLOBAL 2024	-	15 659.31

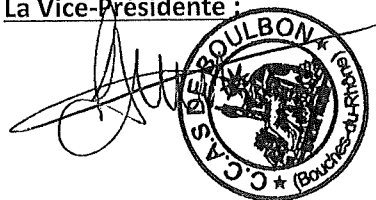
- 2) Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.
3) Vote et arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Vice-Présidente :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le
et publication ou notification
du 9 AVR. 2025





CCAS DE BOULBON

(Bouches-du-Rhône)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Montant CA 2024 : 11 695,79 €

Les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué en 2024. Cela est dû à la décision de réduire la valeur du colis distribué en fin d'année. Le montant attribué au titre de l'aide au chauffage a également été réduit et les demandes ont été moins nombreuses.

Chapitre 011 : Charges à caractère général (Téléassistance)

Montant CA 2024 : 2 126,00 €

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés (mise à disposition de personnel)

Montant CA 2024 : 1 000,00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante (colis de Noël, aides diverses)

Montant CA 2024 : 8 569,79 €

B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Montant CA 2024 : 27 355,10 €

Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses (Téléassistance)

Montant CA 2024 : 1 523,50 €

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (dons, subvention)

Montant CA 2024 : 15 875,00 €

Excédent CA 2023 reporté : 9 956,60 €

DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE

Arrondissement d'Arles

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DE BOULBON

Code Postal : 13150

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	9

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE N°03/2025

Séance du JEUDI 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Président.

Etaient présents : M. J. BECCIU, Mme R. AMY, Mme A. DURBESSON, Mme V. BURAVAND, Mme N. PAONE, Mme D. MAFFEI, Mme J. FABRE, M. Y. PENNENGER, M.J. BODINIER.

Absents excusés : Mme A. SOLINAS, Mme M.C. PRAX, M. J.P. JULIEN.

Absents : M. J. AUFRERE.

OBJET : Affectation du résultat de
fonctionnement de l'exercice 2024.
Budget C.C.A.S.

Monsieur le Président expose à l'assemblée que le Budget du Centre Communal d'Action Sociale s'articule autour de la seule section de fonctionnement.

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

A l'unanimité,

CONSIDERANT qu'aucun crédit n'est voté en section d'investissement,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2024 du Centre Communal d'Action Sociale, qui présente un excédent global de fonctionnement de 15 659,31 euros,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2024 comme suit :

- EXCEDENT GLOBAL 2024	:	15 659,31 Euros
- Affectation à l'excédent reporté - Compte 002	:	15 659,31 Euros

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le
et publication ou notification
du - 9 AVR. 2025



**DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE**

Arrondissement d'Arles

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DE BOULBON**

Code Postal : 13150

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE N°04/2025****Séance du JEUDI 3 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Président.

Etaient présents : M. J. BECCIU, Mme R. AMY, Mme A. DURBESSON, Mme V. BURAVAND, Mme N. PAONE, Mme D. MAFFEI, Mme J. FABRE, M. Y. PENNENGER, Mme M.J. BODINIER.

Absents excusés : Mme A. SOLINAS, Mme M.C. PRAX, M. J.P. JULIEN.

Absents : M. J. AUFRERE.

OBJET : Budget Primitif 2025.

Monsieur le Président soumet à l'examen du Conseil d'Administration, le projet du Budget Primitif 2025, dressé par lui et contenant sur chaque article de recette et de dépense les motifs de ses propositions appuyés de toutes les pièces nécessaires à les justifier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Ayant discuté chapitre par chapitre et article par article,
Après avoir consigné le résultat de ses votes au tableau,
A L'UNANIMITE,

ARRETE pour l'exercice 2025 :

- Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement à la même somme de :

TRENTE QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE TREIZE EUROS ET QUATRE VINGT UN CENTIMES

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président :

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le
et publication ou notification
du - 9 AVR. 2025





CCAS DE BOULBON

(Bouches-du-Rhône)

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU BUDGET PRIMITIF

SEANCE DU JEUDI 3 AVRIL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Montant BP 2025 : 34 573,81 €

Il est prévu que les dépenses de fonctionnement soient assez stables par rapport à l'année 2024. Le Conseil d'Administration compte maintenir la distribution des colis de Noël et l'aide au chauffage.

Chapitre 011 : Charges à caractère général (Téléassistance, cotisations)

Montant BP 2025 : 4 259,31 €

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés (mise à disposition de personnel)

Montant BP 2025 : 1 500,00 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante (colis de Noël, aides diverses)

Montant BP 2025 : 28 814,50 €

B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Montant BP 2025 : 34 573,81 €

Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses (Téléassistance)

Montant BP 2025 : 3 914,50 €

Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations (subvention Mairie)

Montant BP 2025 : 14 000,00 €

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante (dons)

Montant BP 2025 : 1 000,00 €

Excédent BP 2024 reporté : 15 659,31 €